



Démission et démarche de Réforme de l'armée

Par **pratchet**, le **26/09/2013** à **15:31**

bonjour,

je viens à vous car je me trouve dans une impasse. Je suis militaire depuis quasi 10 ans. Voulant changer de vie j'ai posé ma démission (je suis sous officier de carrière), qui a été refusée pour lien au service. Quand mon lien au service a été fini j'ai reposé une démission, j'en suis aujourd'hui à mon 4ème refus pour motif suivant, problème de personnel et un diplôme assez rare et demandé. Ma hiérarchie ne m'écoute pas, ne voit que mon diplôme à tel point que j'ai craqué et que je suis aujourd'hui en burn out. Je fais un rejet total de mon boulot et maintenant de la hiérarchie militaire. J'ai fait un recours sur un refus d'une des demandes de démission mais sans grand espoir je l'avoue, je suis allée voir l'adefromil et pareil aucun espoir d'obtenir ma démission selon eux je dois attendre ma retraite militaire, donc 7 ans...

Ma psy me conseille d'aller voir le médecin du personnel pour un le mettre au courant de la situation et voir je pense si il est possible de me faire réformer. Mais je me demande si pour passer devant la commission des reformes il ne faut pas déjà avoir eu 180 jours d'arrêt maladie?

Si quelqu'un à des informations ou des conseils je prends avec plaisir, je ne supporte plus cette situation

merci